

L'impératif d'une ambition pour le climat



Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Résolution

Traité par : Section des affaires européennes et internationales

Adopté le : 14/10/2014

Mandature : 2010-2015

Rapporteur.e.s :



Céline MESQUIDA

Ancien.e conseillère



Bernard GUIRKINGER

Ancien conseiller

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

La France présidera, en Décembre 2015, la 21^{ème} Conférence sur le climat (COP21) et l'Union européenne devra s'affirmer unie et porteuse d'engagements forts. Dans cette perspective, le Conseil européen des 23 et 24 octobre appelé à se prononcer sur le nouveau plan d'action en matière de climat et d'énergie constitue une étape déterminante.

Descripteur Eurovoc :

climat, Union européenne, société civile, négociation internationale, écologie

VOTES ET DÉCLARATIONS

Nombre total des votants : 152

Total des voix pour : 152

Total des voix contre : 0

Total des abstentions : 0

Groupe	Votes	Déclarations	Orateur
<u>Groupe Agriculture, Mer et Ruralité</u>	11		
	4		
<u>Groupe des Associations</u>	5		
<u>Groupe CFDT</u>	15		
<u>Groupe CFE-CGC</u>	4		
<u>Groupe CFTC</u>	6		
<u>Groupe CGT-FO</u>	11		
<u>Groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération</u>	6		
<u>Groupe Entreprises</u>	24		
<u>Groupe Environnement et Nature</u>	11		
	3		
<u>Groupe Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse</u>	4		
<u>Groupe des Outre-mer</u>	5		
	28		
	3		
	9		
<u>Groupe UNSA</u>			

